

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien (mairesse suppléante)
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

M. André Brideau, Directeur, Travaux publics;
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens
et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste
M. René Girard, Directeur, Aménagement urbain et patrimoine
M. Frédéric Pépin, Lieutenant – Sécurité publique
Mme Anne-Marie Poitras, en remplacement de la Directrice de l'arrondissement par intérim et
Directrice par intérim de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 03.

Le président présente les élus(es). Il présente par la suite l'administration et passe en revue les différentes activités qui auront lieu au cours du mois de septembre.

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

10.02 – MOTS DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES) DÉBUTE À 19 H 03 ET SE TERMINE À 19 H 23.

10.03 - RÉPONSES AUX QUESTIONS DES CITOYENS ADRESSÉES LORS DE LA SÉANCE DU 6 AOÛT 2018

Monsieur le maire revient sur les questions des citoyens adressées lors de la séance du conseil tenue le 6 août 2018.

CA18 16 0280

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 4 SEPTEMBRE 2018

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 septembre, tel que proposé.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Philippe Tomlinson

D'AMENDER l'ordre du jour afin d'y ajouter le point suivant :

40.07 – Avis de motion, présentation et dépôt - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (AO-374) - Ajout de frais pour occupation du domaine public pour les travailleurs de grands chantiers dans l'arrondissement d'Outremont.

Un débat s'engage.

VOTE SUR L'AMENDEMENT

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Fanny Magini, Valérie Patreau, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: Aucun vote contre

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Fanny Magini, Valérie Patreau, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: Aucun vote contre

PROPOSITION PRINCIPALE AMENDÉE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04

10.05 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 31 ET SE TERMINE À 20 H 35.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
-----------------	--

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
ALFRED BERNIER	SENS UNIQUE McDOUGALL
LINDA SCHWEY	CIRCULATION SUR LA MONTAGNE
MARTIN DESROSIERS	RAPPORT DE L'OMBUDSMAN 40, AVENUE MAPLEWOOD
LINDA CESARATTO	ACCÈS À L'INFORMATION EN LIEN AVEC LE RAPPORT DE L'OMBUDSMAN
PIERRE LACERTE	COMITÉS CONSULTATIFS
JACQUELINE GREMAUD	ENTRETIEN ET PATRIMOINE BÂTI

CA18 16 0281

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

DE PROLONGER la période de questions des citoyens pour une durée de trente (30) minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05.1

LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20 H 35 ET SE TERMINE À 21 H 14.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
MARC-ANDRÉ GROULX	NOUVELLE PISTE CYCLABLE ET PERMIS DE VISITEUR
MARC POULIN	FINANCES PUBLIQUES
MAXIME LEMIEUX	1311 SAINT-VIATEUR

LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 21 H 14 À 21 H 21.

CA18 16 0282

APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 août 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.06

CA18 16 0283

APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2018

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 août 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07

CA18 16 0284

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 127 651,51 \$ (INCLUANT LES TAXES) À LA FIRME LES CONSULTANTS SM INC. POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE, D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, DE RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS, DE CONTRÔLES QUALITATIFS DES MATÉRIAUX ET DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE, DE GESTION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DU PRR, PRRRL ET DU PRRRA 2016 DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, SUITE À L'OCTROI DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC SP01/01-16 - DÉPENSE PROVENANT DU PTI DE LA VILLE CENTRE ET DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 127 651,51 \$ (incluant les taxes) à la firme Les Consultants SM inc. pour des services professionnels de caractérisation environnementale, d'études géotechniques, de réalisation de plans et devis, de contrôles qualitatifs des matériaux et de surveillance environnementale, de gestion et surveillance des travaux du PRR, PRRRL et du PRRRA 2016 dans l'arrondissement d'Outremont, suite à l'octroi de l'appel d'offres public SP01/01-16;

D'IMPUTER la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1186965001

CA18 16 0285

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 31 229,31 \$ (INCLUANT LES TAXES) À LA FIRME LES CONSULTANTS SM INC. POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE, D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, DE RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS, DE CONTRÔLES QUALITATIFS DES MATÉRIAUX ET SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE, DE GESTION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DU PRR 2017 DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, SUITE À L'OCTROI DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC SP14/11-16 - DÉPENSE PROVENANT DU PTI DE LA VILLE CENTRE ET DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 31 229,31 \$ (incluant les taxes) à la firme Les Consultants SM Inc. pour des services professionnels de caractérisation environnementale, d'études géotechniques, de réalisation de plans et devis, de contrôles qualitatifs des matériaux et surveillance environnementale, de gestion et surveillance des travaux du PRR 2017 dans l'arrondissement d'Outremont, suite à l'octroi de l'appel d'offres public SP14/11-16;

D'IMPUTER la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1186965004

CA18 16 0286

OCTROYER À EXCAVATION MOTTILLO ET FILS INC. UN CONTRAT DE BRANCHEMENT D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC AU 30-32 ST-JUST, OUTREMONT POUR UN MONTANT DE 36 792 \$ (INCLUANT LES TAXES) - DEMANDE DE PRIX AUPRÈS DE DEUX (2) FOURNISSEURS. AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE DE 42 310,80 \$ (INCLUANT LES TAXES ET LES CONTINGENCES) - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

D'OCTROYER à Excavation Mottillo et Fils inc., un contrat de branchement d'égout et d'aqueduc au 30-32 St-Just, à Outremont au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 36 792 \$, taxes incluses;

D'AUTORISER une dépense de 36 792 \$, taxes incluses, pour les travaux de branchement d'égout et d'aqueduc au 30-32 St-Just, à Outremont;

D'AUTORISER une dépense de 5 518,80 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour une dépense totale de 42 310,80 \$;

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1180465001

CA18 16 0287

OCTROYER À LA FIRME NADEAU NADEAU BLONDIN ARCHITECTES INC. UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA RÉFECTION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX DE L'ARÉNA D'OUTREMONT SITUÉ AU 999, AVENUE MCEACHRAN À OUTREMONT POUR UN MONTANT DE 13 394,59 \$ (INCLUANT LES TAXES) ET AUTORISER UN BUDGET DE CONTINGENCES DE 1 500 \$ (INCLUANT LES TAXES) - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

D'OCTROYER à la firme Nadeau Nadeau Blondin architectes inc. un contrat de gré à gré pour des services professionnels en architecture pour la réfection et le réaménagement de locaux de l'aréna d'Outremont situé au 999, avenue McEachran à Outremont, au prix de ses offres de services, soit pour une somme maximale de 13 394,59 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER une dépense de 13 394,59 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en architecture pour la réfection et le réaménagement de locaux du Centre communautaire intergénérationnel (CCI) et de l'aréna d'Outremont situé au 999, avenue McEachran à Outremont;

D'AUTORISER une dépense de 1 500 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'IMPUTER ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1180465002

CA18 16 0288

ACCORDER UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE TOTALE DE 8 187 \$ (TAXES INCLUSES) À L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF OUTREMONT EN FAMILLE POUR LA RÉALISATION DES PROJETS HALTE-GARDERIE ET ATELIERS PAUSES PARENTS-ENFANTS, DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT 2018 - APPROUVER LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, ET OUTREMONT EN FAMILLE ÉTABLISSANT LES MODALITÉS ET CONDITIONS DE VERSEMENT DE CETTE CONTRIBUTION FINANCIÈRE ET AUTORISER LE MAIRE ET LA SECRÉTAIRE SUBSTITUT D'ARRONDISSEMENT À SIGNER LADITE CONVENTION - DÉPENSES PROVENANT DES BUDGETS DE LA VILLE-CENTRE

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'ACCORDER une contribution financière totale de 8 187 \$ (taxes incluses) à l'organisme à but non lucratif Outremont en Famille pour la réalisation des projets Halte-garderie et Ateliers pauses parents-enfants, dans le cadre du plan d'action de la Politique de l'enfant 2018;

D'APPROUVER la convention entre la Ville de Montréal, arrondissement d'Outremont, et Outremont en Famille établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution financière;

D'AUTORISER le Maire et la secrétaire substitut d'arrondissement à signer ladite convention;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.05 1182504029

CA18 16 0289

DÉPÔT DES BONS DE COMMANDE ET DES DEMANDES DE PAIEMENT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2018

DÉPÔT des bons de commande et des demandes de paiement pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2018.

30.01 1186983007

CA18 16 0290

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2018

DÉPÔT de la liste des virements de crédits pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2018.

30.02 1186983006

CA18 16 0291

DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR L'ENTREMISE DE CARTES DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE MAI 2018

DÉPÔT des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de mai 2018.

30.03 1186983008

CA18 16 0292

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE JUILLET 2018

DÉPÔT du rapport des décisions déléguées pour le mois de juillet 2018.

30.04 1183489021

CA18 16 0293

AUTORISER UNE DÉPENSE ADDITIONNELLE MAXIMALE DE 5 000 \$ (TAXES INCLUSES) POUR LA MODIFICATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ET L'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA PÉRIODE D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT DE LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT SITUÉ AU 530, AVENUE QUERBES, MAJORANT AINSI LE CONTRAT DE NADEAU NADEAU BLONDIN ARCHITECTES INC. DE 24 242,48 \$ À 29 242,48 \$ (TAXES INCLUSES) - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'AUTORISER une dépense additionnelle maximale de 5 000 \$ (taxes incluses) pour la modification des documents d'appel d'offres et l'accompagnement pendant la période d'appel d'offres des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment de la Maison des Jeunes d'Outremont situé au 530, avenue Querbes, majorant ainsi le contrat de Nadeau Nadeau Blondin architectes inc. de 24 242,48 \$ à 29 242,48 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1180465003

CA18 16 0294

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement sur les modalités de publication des avis publics de l'arrondissement d'Outremont* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et dépose ce projet de règlement

L'objet de ce règlement est d'encadrer les modalités de publication des avis de l'arrondissement d'Outremont afin de permettre que ces publications soient effectuées uniquement sur le site Internet de la Ville de Montréal et de l'arrondissement d'Outremont.

40.01 1186695009

CA18 16 0295

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - SUPPRESSION DE L'INTERDICTION DE JOUER DANS LES RUES

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Valérie Patreau donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et dépose ce projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à supprimer l'interdiction de jouer dans les rues de l'arrondissement d'Outremont.

40.02 1186695027

CA18 16 0296

ADDENDA - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - IMPLANTATION D'UN SENS UNIQUE VERS LE SUD SUR L'AVENUE McDOUGALL - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - MODIFICATION DE L'ANNEXE «C»

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et dépose ce projet de règlement.

L'objet de ce règlement est d'implanter un sens unique vers le sud sur l'avenue McDougall.

40.03 1175069021

CA18 16 0297

ÉDICTER UNE ORDONNANCE AUTORISANT L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA TENUE D'UN CROSS-COUNTRY ORGANISÉ PAR LE COLLÈGE STANISLAS ET DESTINÉ AUX ÉLÈVES DU PRIMAIRE QUI SE TIENDRA AU PARC BEAUBIEN, LE JEUDI 4 OCTOBRE 2018, DE 7 H 30 À 15 H

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

D'ÉDICTER une ordonnance autorisant l'occupation du domaine public pour la tenue d'un cross-country organisé par le Collège Stanislas et destiné aux élèves du primaire qui se tiendra au parc Beaubien, le 4 octobre 2018, de 7 h 30 à 15 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1182504031

CA18 16 0298

ÉDICTER UNE ORDONNANCE AUTORISANT L'OCCUPATION DU PARC SAINT-VIATEUR POUR LA TENUE DE L'ÉVÈNEMENT LA POMMERIE DE LA FONDATION PGLO, QUI SE TIENDRA LE DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018, DE 8 H À 19 H ET AUTORISER, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 6.4 DU RÈGLEMENT 1107 CONCERNANT LES PARCS ET ENDROITS PUBLICS, UNE DÉROGATION À L'ARTICLE 6 G) AFIN DE PERMETTRE LA VENTE DE NOURRITURE

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'ÉDICTER une ordonnance autorisant l'occupation du parc Saint-Viateur pour la tenue de l'évènement La Pommerie de la Fondation PGLO, qui se tiendra le dimanche 30 septembre 2018, de 8 h à 19 h;

D'AUTORISER, conformément à l'article 6.4 du Règlement 1107 concernant les parcs et endroits publics, une dérogation à l'article 6 g) afin de permettre la vente de nourriture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1182504030

CA18 16 0299

ÉDICTER UNE ORDONNANCE AUTORISANT L'OCCUPATION DU PARC SAINT-VIATEUR POUR LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT ÉPLUCHETTE DE LA RENTRÉE DE LA FONDATION FRISSON DE COLLINE, QUI SE TIENDRA LE VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018, DE 15 H À 21 H 30 ET AUTORISER, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 6.4 DU RÈGLEMENT 1107 CONCERNANT LES PARCS ET ENDROITS PUBLICS, UNE DÉROGATION À L'ARTICLE 6 G) AFIN DE PERMETTRE LA VENTE DE NOURRITURE

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'ÉDICTER une ordonnance autorisant l'occupation du parc Saint-Viateur pour la tenue de l'événement Épluchette de la rentrée de la Fondation Frisson de Colline, qui se tiendra le vendredi 7 septembre 2018, de 15 h à 21 h 30;

D'AUTORISER, conformément à l'article 6.4 du Règlement 1107 concernant les parcs et endroits publics, une dérogation à l'article 6 g) afin de permettre la vente de nourriture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.06 1186737001

CA18 16 0300

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2018) (AO-374) - AJOUT DE FRAIS POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES TRAVAILLEURS DE GRANDS CHANTIERS DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (AO-374)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et dépose ce projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à réviser la tarification des permis d'occupation du domaine public compte tenu de la présence de plusieurs grands chantiers dans l'arrondissement et du nombre grandissant de demandes pour faciliter le stationnement des travailleurs de ces chantiers.

40.07 1185069027

CA18 16 0301

MODIFIER LA RÉOLUTION CA18 16 0261, ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018 CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU, 1615, AVENUE LAJOIE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) RELATIVEMENT À L'AJOUT D'UNE FENÊTRE AU MUR ARRIÈRE, À LA MODIFICATION DE LA TERRASSE À L'ARRIÈRE AINSI QU'À LA MODIFICATION DES ESCALIERS EN FAÇADE DU BÂTIMENT PRINCIPAL - DEMANDE D'OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC DE 0,85 MÈTRE PAR 1,83 MÈTRE AFIN D'Y IMPLANTER DES MARCHES D'ESCALIERS ET CE, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT AO-48 SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance spéciale du 18 juillet 2018, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du règlement 1189;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé non favorablement, à sa séance spéciale du 18 juillet 2018, la demande d'occupation permanente du domaine public en vertu du règlement AO-48;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'arrondissement ont adopté la résolution CA18 16 0261 et qu'ils désirent la modifier;

ATTENDU QUE les motifs sont indiqués au sommaire décisionnel ADDENDA portant le numéro 1186723003;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

Pour l'immeuble situé au 1615, avenue Lajoie :

DE MODIFIER la résolution CA18 16 0261 adoptée par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 6 août 2018 afin :

D'APPROUVER la demande d'approbation de PIIA selon les plans déposés, et ce avec les réserves suivantes :

- Au mur arrière, la fenêtre proposée devra être alignée à gauche de la porte de garage existante et comporter des subdivisions verticales uniformes avec carrelage;
- En façade, afin de mieux s'intégrer à l'environnement bâti, le garde-corps en bois proposé dans la section inférieure de l'escalier devra être modifié par une main courante en fer forgé s'inspirant du modèle existant.

D'APPROUVER la demande d'occupation permanente du domaine public, tel que décrit dans la description technique de M. Michel Laferrière, a-g. daté du 10 mai 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1186723003

CA18 16 0302

AUTORISER, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU PARRAINAGE PROFESSIONNEL DE LA VILLE DE MONTRÉAL, LA CRÉATION D'UN POSTE DE STAGIAIRE INSPECTEUR DU CADRE BÂTI (EMPLOI 721500) POUR UNE DURÉE DE 26 SEMAINES - DÉPENSE FINANCÉE PAR LA VILLE DE MONTRÉAL ET EMPLOI-QUÉBEC

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'AUTORISER la création du poste ainsi que l'embauche d'un stagiaire inspecteur du cadre bâti pour une durée de 26 semaines, et ce, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1183711015

CA18 16 0303

ENTÉRINER LA NOMINATION D'UN CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES À LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, DU GREFFE ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'ENTÉRINER la nomination de Madame Andrée-Anne Gélinas Durand à titre de conseillère en ressources humaines au sein de la division des ressources humaines, du greffe et des relations avec les citoyens;

D'IMPUTER la dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.02 1183711016

CA18 16 0304

AUTORISER LA CRÉATION AINSI QUE LE COMPLEMENT TEMPORAIRE, POUR LA SAISON D'AUTOMNE D'UN(1) POSTE DE STAGIAIRE SCIENTIFIQUE GÉNIE CIVIL (EMPLOI 900700) À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

D'AUTORISER l'embauche de Madame Sarah Hayek à titre de stagiaire scientifique à pratique exclusive (emploi 900690) et de prolonger la période d'embauche d'une durée maximale de quinze (15) semaines à compter du samedi 8 septembre 2018, et ce, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;

D'IMPUTER la dépense au budget de fonctionnement de la Direction des travaux publics, tel qu'indiqué au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.03 1183711007

CA18 16 0305

INFORMER LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA TENUE DES JOURNÉES DE LA CULTURE 2018, LES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE 2018 ET DES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS POUR L'OCCASION DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

INFORMER le conseil d'arrondissement de la tenue des Journées de la culture 2018, les 28, 29 et 30 septembre 2018 et des événements prévus pour l'occasion dans l'arrondissement d'Outremont.

60.01 1182504032

CA18 16 0306

DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT TENUE LE 24 JUILLET 2018

DÉPÔT du compte rendu de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 24 juillet 2018.

60.02 1185069025

70.01 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 21 h 35.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire substitut d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 octobre 2018.